



Stocklib - Andrey Arkusha



DOSSIER DE PRESSE

Faire de la
**SANTÉ MENTALE ET DES
TROUBLES PSYCHIQUES**
la Grande Cause nationale de 2014

www.santementale2014.org



SANTÉ MENTALE : une priorité de Santé Publique

6 % de la population est touchée par des troubles psychiques ;

27 % de la population sera concernée un jour par un problème de santé mentale ;

100 % aspire à trouver son équilibre...

LES TROUBLES PSYCHIQUES, DES MALADIES QUE L'ON IGNORE

« Il n'y a pas aujourd'hui de santé, de bien-être ni de socialité équilibrée sans santé mentale »

Alain Ehrenberg, sociologue

L'OMS a défini la Santé Mentale comme « *un état de complet bien-être physique, mental et social, et [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* ».

La santé mentale englobe la promotion du bien-être, la prévention des troubles mentaux, le traitement et la réadaptation des personnes atteintes de ces troubles.

Trois dimensions existent dans la santé mentale :

- **Les troubles psychiques** relèvent de classifications diagnostiques renvoyant à des critères, à des actions thérapeutiques ciblées et correspondent à des troubles de durée variable plus ou moins sévères et handicapants : **6 % de la population est touchée.**
- **La détresse psychologique réactionnelle** correspond aux situations éprouvantes et aux difficultés existentielles ayant un impact psychique : **27 % de la population est touchée.**
- **La santé mentale** s'intéresse à l'ensemble des déterminants de santé mentale conduisant à améliorer l'épanouissement personnel : **la population entière est concernée.**



La santé mentale et les troubles psychiques, des enjeux clairement identifiés et reconnus

« En France, **les pathologies relevant de la psychiatrie** se situent au **troisième rang des maladies les plus fréquentes**, après le cancer et les maladies cardio-vasculaires.

On estime qu'entre **un dixième et un cinquième de la population** risque d'être atteint par un trouble mental à un moment quelconque de la vie. »

Rapport de la Cour des Comptes, Décembre 2011, « L'organisation des soins psychiatriques : les effets du plan « psychiatrie et santé mentale » (2005-2010) »

Les troubles psychiques et les épisodes de souffrance psychique concernent toutes les populations sans distinction d'âge, de sexe ou de milieu social.

Ils sont associés à une forte mortalité.

Ils peuvent mettre la personne en situation de handicap et détériorer sa qualité de vie ainsi que celle de ses proches.

Premières causes d'invalidité et d'arrêts maladie de longue durée, les troubles psychiques altèrent les aptitudes sociales, économiques, relationnelles de la personne.

Ils ont donc un **impact direct sur la vie du malade** (souffrance, stigmatisation, dé-socialisation, perte de son emploi, précarisation...) mais également **sur ses proches** (détresse, incompréhension, isolement, nécessité de prise en charge...).

Leurs répercussions économiques et sociales sont importantes : **précarité, exclusion, conduites à risques, addictions, etc.**

La prévalence des troubles psychiques est d'une telle envergure que la Santé mentale a été reconnue comme une **priorité internationale par l'ONU** ; elle est portée **en France**, au **niveau national**, par le « **Plan Psychiatrie et Santé Mentale** » pour les années 2011-2015.

Il est urgent et indispensable d'élever cette problématique au niveau de « Grande Cause nationale ».

Le 10 octobre 2008, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, avait déjà appelé à « *redoubler d'efforts pour faire en sorte que la santé mentale soit prise en considération dans tous les aspects des politiques sanitaires et sociales, des plans de santé et des soins de santé primaires et secondaires. [...] La santé mentale revêt une importance capitale pour l'épanouissement personnel, les relations familiales et la capacité de chacun à apporter une contribution à la société* ».



Pourquoi faire reconnaître la SANTÉ MENTALE ET LES TROUBLES PSYCHIQUES comme Grande Cause nationale ?

La Santé Mentale est un enjeu majeur de société et de santé publique. Richesse individuelle et collective, elle concerne autant les personnes atteintes de troubles psychiques que celles en bonne santé.

« *L'intégration de cette priorité des troubles psychiatriques sévères au sein d'une prise en compte plus globale de la santé mentale en fait un enjeu de société qui concerne l'ensemble des citoyens et pas uniquement les professionnels de la psychiatrie. [...] Toute action visant à préserver ou à restaurer une bonne santé bénéficie à l'ensemble des individus tant les conséquences des troubles mentaux sur la collectivité sont importantes* », selon le Plan Psychiatrie et Santé Mentale.

Le label « Grande Cause », en reconnaissant la santé mentale et les troubles psychiques comme une **priorité pour les Français**, permettra de :

- **mobiliser tous les acteurs de la société** (les personnes vivant avec la maladie, leur entourage, les professionnels quels que soient leurs champs d'intervention).
- **sensibiliser sur les ressources financières nécessaires** pour combler le retard au niveau de leur prise en charge, de la prévention et du repérage précoce des maladies psychiques, de la recherche fondamentale ou recherche-action, etc.

Cette reconnaissance répond non seulement aux **objectifs de promotion et de sensibilisation préconisés par le Plan Psychiatrie et Santé Mentale** mais surtout, à **une demande d'information réelle de la société avec 2/3 des Français s'estimant insuffisamment informés sur la santé mentale et les troubles psychiques.**

2/3 des Français s'estiment insuffisamment informés sur la santé mentale et les troubles psychiques

47 % des Français associent les maladies mentales à des dénominations négatives : débile, attardé, aliéné, dément...

Sources : PERCEPTIONS ET REPRESENTATIONS DES MALADIES MENTALES
Enquête menée par Ipsos Public Affairs pour FondaMental, dans le cadre des Rencontres de Fondamental - Palais du Luxembourg, Paris, 4 et 5 juin 2009



Les grands objectifs

Œuvrer pour que la Santé Mentale et les troubles psychiques deviennent une véritable cause à défendre, au même titre que la prévention routière en 2000 ou la lutte contre les violences faites aux femmes en 2010.

Santé mentale et troubles psychiques

- **Fédérer les acteurs concernés par la santé mentale et la psychiatrie** : mobilisation conjointe des personnes touchées par les maladies psychiques et leurs proches avec les secteurs de la santé, du social, et du médico-social, du logement, de l'emploi, de l'enseignement, de la justice ainsi que les organisations de la société civile.
- **Mieux faire connaître les différents troubles de santé mentale et leurs terminologies** parce que la prise en compte des maladies psychiques est un élément de soin.
- **Changer les regards** sur les troubles psychiques et leur dénomination négative.
- **Démontrer qu'il est possible d'améliorer significativement le parcours de vie** des malades en proposant à la population de mieux les intégrer dans la société.
- **Sensibiliser la population sur le rôle essentiel de la prévention précoce** (parentalité et périnatalité).

Maladie psychique

- **Eclairer sur la condition des personnes** touchées par la maladie psychique ou en souffrance psychique.
- **Faire savoir que l'on peut traiter les maladies psychiques** et que les personnes peuvent se rétablir.
- **Alerter sur la nécessité d'accompagner les personnes** touchées par la maladie pour les aider à sortir de leur isolement.

Handicap psychique

- **Démontrer qu'il est possible de compenser** le handicap psychique et de vivre en société.
- **Valoriser les nombreux talents et capacités** des personnes handicapées par un trouble psychique.



Des mots sur la souffrance psychique

« Sensation diffuse de mal-être, sentiment de ne pas habiter sa vie, de voir fonctionner son corps et sa pensée du dehors, d'être le spectateur de quelque chose qui n'est pas sa propre existence. »

D. Anzieu - Quand « malaise social » rime avec « souffrance psychique »
Millénaire 3 - Le Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon

« Le bilan d'aujourd'hui est terrible.

On a l'impression que pendant des siècles, ce problème a travaillé nos sociétés, qu'il a suscité des initiatives – que l'on peut trouver aberrantes ou malvenues, mais qui avaient au moins le mérite de s'attaquer au problème.

Aujourd'hui, notre société s'en lave les mains.

N'oublions pas l'état de souffrance extrême qui est celui de ces gens. [...] Une des grandes découvertes de la psychiatrie a été la compréhension empathique que ces gens souffraient affreusement, contre le stéréotype social du fou bienheureux.

C'est cela d'abord qui en fait des « malades », même si la notion de « maladie mentale » ne peut pas être acceptée sans examen.

Or de cette souffrance-là, notre société ne veut plus entendre parler. »

Marcel Gauchet, Directeur d'études à l'EHESS et Rédacteur en Chef de la revue Le Débat

Extrait : Depuis quand a-t-on peur des fous ? La Folie d'Erasmus à Foucault - Histoire, Les Collections - avril, juin 2011

« Ça n'allait pas depuis quelque temps. Je le savais. Mon mari me le disait aussi, avec patience et inquiétude au début, avec lassitude ensuite.

Je ne supportais plus rien, même avec mes enfants, je n'avais plus de patience.

Je piquais des colères terribles au travail sans pouvoir me maîtriser. Sinon, je passais mes nuits à pleurer.

Mais qui aller voir ? A quelle porte frapper ?

Je ne pouvais en parler ni à mes collègues, ni à mon patron. Leur confier ma souffrance aurait été un aveu de faiblesse. J'avais peur d'être licenciée, alors je mentais.

J'inventais des problèmes familiaux pour justifier mon instabilité et j'inventais des problèmes professionnels pour minimiser mon état devant mon mari et mes amis.

Je n'en pouvais plus. Je ne savais plus où j'en étais, ni même qui j'étais.

Le plus difficile a été de prendre sur moi alors que je ne désirais qu'une chose, c'est que tout s'arrête...



Les mois ont passé. J'ai finalement vu un médecin qui m'a arrêtée car j'étais en dépression. Une dépression grave. J'ai mis du temps à m'en remettre tant la culpabilité était grande. Au travail, quand je suis revenue, le mot d'ordre semblait être : « on n'en parle pas ». Je ne sais pas ce qui fût le pire. Ne pas échanger là-dessus avec mes collègues ou le silence, le déni. Car malgré tout, je sais que tout le monde sait. Je suis celle qui a craqué. »

Viviane N.

« J'ai 32 ans et je suis diagnostiquée schizophrène. A 22 ans, j'entendais des voix, j'étais dans des délires, j'étais déprimée. J'avais du mal à travailler à cause des voix que j'entendais, de la peur que je ressentais. J'ai eu ainsi de nombreux emplois : plus de 18 en 5 ans. Aujourd'hui, malgré les médicaments, je continue à entendre ces voix malfaisantes ; je lutte pour trouver un équilibre. Je ne sais pas si c'est lié aux médicaments mais je ne me souviens plus de mon passé. J'ai oublié pratiquement tous mes beaux souvenirs. Chaque journée semble coupée des précédentes, de mon histoire. Je suis coupée de ma vie, de moi même. »

Flora V.

« Notre fils est diagnostiqué schizophrène depuis 2 ans. Et nous vivons cela avec beaucoup de difficultés. En dehors de ses 2 hospitalisations (HO), l'une de 3 mois en hôpital public et la suivante de 6 mois en clinique psychiatrique conventionnée, nous sommes totalement démunis pour l'aider et l'accompagner. Son seul accompagnement professionnel consiste en une visite mensuelle de 20 mn chez un psychiatre ; cela se résume à un bref échange entre notre fils et le médecin et la délivrance de son traitement pour le mois

La **schizophrénie** est la plus répandue des psychoses chez l'adulte.

Selon les pays, elle concerne entre 0,5 % et 2,0 % de la population.

On estime qu'**elle atteint 1 % de la population générale mondiale.**

En France, on évalue entre 300 000 et 500 000 le nombre de personnes atteintes de schizophrénie avec un taux de prévalence de cette maladie dans la population entre 0,4 % et 0,7 % selon les études.

Les personnes souffrant de schizophrénie représentent, dans notre pays, **20 % des hospitalisations psychiatriques à temps complet** et **1 % des dépenses totales de santé.**

(source : Inserm)

De **nombreux préjugés** entourent cette maladie qui fait peur dans notre société. Les statistiques de violence montrent pourtant que **les personnes souffrant de ces troubles ne sont pas plus dangereuses ou violentes que les autres puisqu'elles représentent seulement 3 à 5 % des actes de violence faite à des tiers.**

Au contraire, ces personnes sont **très vulnérables** et retournent souvent cette violence contre elles-mêmes.

Le risque suicidaire est bien plus élevé chez le malade schizophrène que dans la population générale puisqu'on estime que **10 à 13 % des patients souffrant de schizophrénie se suicident**, tandis que 20 à 50 % commettent des tentatives de suicide au cours de leur vie.

Rapport HAS « Dangerosité psychiatrique : étude et évaluation des facteurs de risque de violence hétéro-agressive chez les personnes ayant des troubles schizophréniques ou des troubles de l'humeur », mars 2011



suisant.

Le quotidien à la maison est très difficile ; notre fils n'accepte pas sa maladie. Il a toujours des délires qui restent persistants (même s'il reste calme, probablement grâce au traitement) et il nous fait beaucoup de reproches (pour lui, nous sommes acteurs de « sa réalité », et enfin, il nous en veut considérablement de ses hospitalisations... puisqu'il n'est « pas malade ».

Lui qui venait d'avoir son bac et était inscrit en BTS au moment de sa première grosse crise ne fait plus rien de ses journées (seulement des jeux vidéos, et quelques films) ; il ne se lève qu'en milieu d'après-midi et vit la nuit. Il ne s'entretient plus. Nous devons lutter pour qu'il se lave et se change.

Il voit seulement de temps en temps des copains. Et enfin, il fume toujours du cannabis.

Bref, nous nous sentons bien démunis.

A la sortie de sa deuxième hospitalisation, il avait été pris par une association (société parisienne d'aide à la santé mentale) mais il a vite abandonné car il ne se sentait pas bien avec les autres patients (beaucoup plus âgés et pour la plupart, ayant de grosses difficultés à communiquer – ce qui n'était pas le cas de notre fils très ouvert aux autres).

A cette époque, il aurait voulu entrer dans une structure susceptible de l'aider à reprendre une formation pour trouver ensuite un emploi.

Depuis ces dix mois qu'il est à la maison sans aucun accompagnement, nous sentons que ses délires se sont enracinés et qu'il a perdu peu à peu l'entrain qu'il avait à sa sortie et qui aurait pu – grâce à un accompagnement adapté – le remettre un peu sur les rails.

Aujourd'hui, nous avons donc un sentiment de gâchis, de temps perdu pour notre fils.

Nous, de notre côté, sommes de plus en plus difficulté (époux en dépression et en arrêt de travail depuis 6 mois ; anxiété constante pour nous deux...).

Nous aurions donc beaucoup de choses à dire sur le parcours du combattant qui est le nôtre. Il nous semble primordial de se mobiliser davantage pour faire changer les choses, que ce soit

Les **troubles addictifs** sont nombreux et variés avec l'émergence de nouvelles addictions et touchent plus ou moins telle ou telle catégorie de population selon la forme d'addiction.

Parmi les **nouvelles addictions comportementales**, on peut citer le jeu pathologique avec le développement des jeux d'argent en ligne.

Les « Chiffres Clés 2012 » sur l'usage des drogues établis par l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies révèlent que **3,8 millions de consommateurs d'alcool sont des consommateurs dits à risque** - dépendants ou non - parmi les adultes âgés de 18 à 75 ans.

Au cours de l'année 2010, **2,1 millions de fumeurs ont eu recours à des médicaments d'aide à l'arrêt du tabac**.

Les **usagers réguliers de cannabis** (au moins 10 consommations de cannabis dans le mois) **représentent 1,2 millions de personnes** dans la population des 11-75 ans en France.



le regard porté par notre société française sur la maladie mais aussi sur l'accompagnement médico-social, la réinsertion sociale et professionnelle des malades : qu'il n'y ait pas de période « sans rien », que les structures d'accompagnement soient adaptées à la maladie psychique et surtout qu'elles soient en nombre suffisant, que des formations adaptées puissent être proposées à ces malades et qu'elles tiennent compte de leur passé, de leur âge, etc.

Notre souhait, notre espoir, est avant tout que l'on puisse mobiliser tous les moyens pour aider les malades à se stabiliser et à parvenir à leur insertion durable dans la société.

Contrairement au psychiatre de notre fils qui nous présente sa situation comme définitive, nous voulons continuer à nous battre pour qu'il retrouve de l'estime pour lui-même, qu'il retrouve le sourire et qu'il reprenne le plus souvent possible pied dans la réalité. »

Valérie R.

« Après une réunion de direction, c'était en janvier 2010, j'ai senti que j'allais m'effondrer. Je suis allé voir mon médecin pour lui demander des médicaments afin de me donner un petit coup de fouet. Depuis des mois déjà, je ne déjeunais plus pour arriver tôt au bureau. Je ne prenais pas le temps de faire du sport, d'aller voir mes amis. Il y avait toujours des dossiers en suspens à boucler, des rapports à produire, des contrats à décrocher. Chaque soir, je quittais le bureau à 22h. Je n'arrivais plus à dormir. J'avais toujours mon ordinateur à côté du lit pour répondre à des mails urgents et préparer les réunions du lendemain.

Ma tête fonctionnait 24 h sur 24, j'étais en perpétuelle tension, même le week-end.

J'ai perdu 5 kilos sans faire attention. C'est ma copine qui me l'a fait remarquer. Puis les nausées sont venues, les migraines et une douleur irradiant le dos et les bras. Je ne pouvais plus me concentrer, je n'avais plus la force même de voir mon amie. Depuis deux ans, je suis au repos forcé. Je n'ai pas repris le travail. Je suis une psychothérapie et prends des médicaments pour m'aider reprendre une vie normale. »

Albert G.

« Je suis mère d'un jeune homme de 22 ans atteint d'une maladie psychique depuis l'âge de 14 ans. Pour nous, parents, cette maladie nous donne l'impression de subir une triple peine :

- la perte de l'enfant « normal »,**
- la guerre incessante contre des moulins à vents car il n'y a aucune prise en charge cohérente de notre fils et aucune écoute de nos besoins,**
- des impacts lourds sur notre vie professionnelle et notre vie sociale. »**

Martine RF.



« Je vis au quotidien la maladie. Depuis 27 ans, mon mari souffre de psychose maniaco dépressive avec des hauts et maintenant, des très bas...

Bref, je connais la souffrance, les espoirs, les déceptions, la colère, la honte, la remise en question, etc. »

Nelly C.

« On sait que la famille joue un rôle essentiel dans le traitement du trouble psychique car le porteur des troubles va naturellement en se désocialisant. La famille joue donc, bien souvent, le rôle d'ultime attache à la société, d'ultime cordon qui le relie au monde social.

Ce rôle de la famille est ingrat et délicat car le penchant naturel du porteur de troubles le conduit à l'inverse de ce qu'il devrait faire pour se stabiliser.

La famille essaye de le remettre dans l'hygiène de vie, loin des addictions, de le conduire vers les thérapeutes.

Seule la famille peut patiemment supporter et comprendre ces comportements erratiques, qui vont souvent même, jusqu'à chercher à détruire le lien familial.

Car ce lien est fragile, et la famille peut commettre, bien involontairement, des maladresses, ou se désespérer elle-même.

Mais il est certain que la famille fait partie d'un « traitement global ».

Laurent H..

« Ma mère a fait sa première tentative de suicide alors que je n'avais que 10 ans. Je ne compte plus les tentatives depuis et les hospitalisations, parfois même à ma demande tant la situation était ingérable. Je l'ai déjà retrouvée les veines tailladées, ayant écrit avec son sang « *je veux mourir* » sur le mur du salon.

Au-delà de la souffrance et la détresse dans laquelle elle vit, je veux faire savoir la difficulté que c'est pour la famille et les enfants de personnes souffrant de troubles psychiques.

Comment c'est de gérer la situation, de protéger et de soutenir notre mère, de se protéger aussi et de se construire au milieu de tout ça.

J'ai du, pour ma part, rompre tous les liens avec ma mère pendant plusieurs années pour réussir à me construire, à ne pas sombrer et à trouver un sens à ma vie.

Je me suis longtemps enfermée dans le travail pour ne pas penser, pour ne pas mettre de mots sur ce que j'avais vécu.

Après plusieurs années de refus et un « pétage de plomb » salutaire, j'ai entamé une psychanalyse et un travail sur moi-même.

Aujourd'hui, j'ai trouvé ma stabilité et j'ai repris contact avec ma mère pour l'aider et l'accompagner comme je le peux. »

Claire D.



Définitions

Handicap psychique, souffrance psychique

Source : extraits de la rubrique Repères du Journal de l'Action Sociale - Février 2010 - n°144

Le **handicap psychique** vient reconnaître les incapacités résultant d'une pathologie mentale avérée, c'est-à-dire diagnostiquée et confirmée.

Ces maladies au long cours, avec leurs différentes phases (crise, stabilisation et parfois rémission) génèrent des insuffisances et un désavantage que l'on peut définir comme le handicap psychique.

Ce handicap ne doit pas être confondu avec le **handicap mental**, conséquence d'une déficience innée (déficience intellectuelle, maladie génétique, trisomie 21 etc.)

La loi du 11 février 2005 définit le handicap dans son article 2, comme « *toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie par une personne dans son environnement en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques (...)* ».

La prise en compte de la dimension psychique dans cette définition très large du handicap englobe ainsi toutes les personnes souffrant de **troubles psychiques avec des répercussions dans les activités quotidiennes** (scolarité, formation, activités professionnelles et/ ou activités sociales et citoyennes compromises) et **des conséquences sociales** (isolement, stigmatisation, risque de marginalisation) accentuées par un diagnostic souvent tardif et une difficulté à comprendre les manifestations de cette souffrance (**handicap non visible**).

Dès lors, « **La recherche d'un état de santé mentale ne se réduit pas à une approche psychiatrique mais suppose aussi une approche médico-sociale** » explique Edouard Bertaud, psychologue à l'ŒUVRE FALRET.

POINTS DE REPÈRE névrose ou psychose ?

On parle aujourd'hui plus volontiers de **troubles névrotiques** que de névrose.

En psychiatrie, la névrose désigne « **des troubles durables d'expression physique ou psychique, n'ayant pas de cause organique lésionnelle, étant reconnus par le sujet comme pathologiques et n'affectant pas sévèrement le sens de soi et de la réalité** ».

On désigne ainsi sous le terme « névrose » un ensemble de symptômes ayant des répercussions sur la vie sociale, affective, relationnelle et sexuelle.

La **psychose** signifie qu'il y a une **forte altération du moi et du sens des réalités avec l'absence de conscience des troubles**.

Le malade n'a pas conscience du caractère pathologique de son état.

Ainsi, pour celui qui délire, les relations avec le monde extérieur sont extrêmement perturbées. Le délire entraîne l'adhésion et la conviction totale du sujet à ses idées délirantes, le malade préférant sa réalité intérieure plutôt que celle extérieure des autres : délirer, c'est sortir de la réalité extérieure sans le savoir et sans pouvoir s'en rendre compte.



« RECONNAÎTRE TOUT
L'HUMAIN DANS LES
MALADES »
Jean-Pierre FALRET - 1849



COLLECTIF SANTÉ MENTALE ET LES TROUBLES PSYCHIQUES

Advocacy France

Association d'usagers en santé mentale, médico-sociale et sociale
www.advocacy.fr

AGAPSY

Fédération nationale des Associations Gestionnaires pour
l'Accompagnement des personnes handicapées PSYchiques
www.agapsy.fr

AIRe

Association nationale des Instituts Thérapeutiques Educatifs
et Pédagogiques et de leurs Réseaux
www.aire-asso.fr

AFTOC

www.aftoc.org

ANPCME

Association Nationale des Présidents de CME
www.cme-psy.org

Argos 2001

Association d'aide aux personnes atteintes de troubles
bipolaires et à leur entourage
www.argos2001.fr

CCOMS

Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la
recherche et la formation en santé mentale
www.ccomssantementalelillefrance.org

CNQSP

Collège National pour la Qualité des Soins en Psychiatrie
www.cnqsp.org

CNUP

Collège National Universitaire de Psychiatrie

Comité Ethique et Scientifique

Philippe Charrier, Président de l'UNAFAM

Philippe Fabre Falret, Président de l'ŒUVRE FALRET

Claude Finkelstein, Présidente de la FNAPSY

Pr. Philippe Jeammet, professeur émérite de psychiatrie de l'enfant
et de l'adolescent, Président de l'École des parents et des Éducateurs
Ile-de-France

Pr. Marion Leboyer, Directrice de la Fondation FondaMental

Michel-Pierre Mejane, Directeur de l'Agence 2M Corporate

Marie-Anne Montchamp, Présidente de l'Agence Entreprises et handicap

Dr. Jean-Luc Roelandt, Directeur du CCOMS-France

Annick Hennion, Représentante du Collectif Santé mentale et Troubles
psychiques

FASM - Croix-Marine

Fédération d'Aide à la Santé Mentale
www.croixmarine.com

FFP-CNPP

Fédération Française de Psychiatrie
<http://psydoc-fr.broca.inserm.fr/>

FNAPSY

Fédération Nationale des Association d'Usagers en Psychiatrie
www.fnapsy.org

France-Dépression

Association Française contre la dépression et les troubles
bipolaires
www.france-depression.org

Galaxie

Réseau national pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle
des personnes en situation de handicap psychique
www.reseau-galaxie.fr

ŒUVRE FALRET

Association d'accompagnement d'adultes
et enfants en souffrance psychique
www.falret.org

Psycom

Syndicat interhospitalier – Plateforme de communication sur les
troubles psychiques
www.psycom75.org

Schizo ? Oui !

Association pour parler de la schizophrénie
www.schizo-oui.com

UNAFAM

Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et handi-
capées psychiques
www.unafam.org

avec le soutien gracieux de :

Agence 2M Corporate

et la participation de Monsieur Taegyun Ku sur la création du logo
pour le Collectif Santé mentale et Troubles psychiques Grande
Cause Nationale 2014

RELAYEZ-NOUS
INFORMEZ, AGISSEZ
www.santementale2014.org